



# Commune de Plaisance

## Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 14 décembre 2021

MAIRIE  
DE  
PLAISANCE  
- 24560 -  
TEL : 05.53.58.79.55  
plaisance.mairie@wanadoo.fr  
\*\*\*\*\*

Le 08 décembre 2021

Madame le Maire  
de PLAISANCE  
à  
Messieurs les Adjointes  
Mesdames et Messieurs  
Les Conseillers Municipaux

### CONVOCATION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**MARDI 14 DECEMBRE 2021 à 8 Heures 45**

**salle des fêtes**

#### **Ordre du Jour :**

Approbation du PV précédent

#### **Délibération**

- CREATION D'EMPLOI SUITE AVANCEMENT DE GRADE ADJOINT TECHNIQUE.

Questions diverses.

Le Maire,  
**CHAPOTARD Christine.**

L'an **DEUX MILLE VINGT et UN**, le **QUATORZE** du mois de **DECEMBRE** à 08h45

Le Conseil Municipal de la Commune de PLAISANCE, régulièrement convoqué, s'est assemblé en la salle des fêtes de PLAISANCE, sur convocation du 8 décembre 2021 et sous la présidence de Mme Christine CHAPOTARD, Maire, et en respect des normes gouvernementales relatives à la lutte contre l'épidémie de COVID-19, afin de délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : **10**

Présents : **06**

Etaient présents :

Mme CHAPOTARD Maire.

MM. ROUCHON 2ème adjoint, PACE 3ème adjoint.

Mme. CAILLARD

MM. LONGUET, SICOT.

Absents excusés : MMES PROU, ROUCHON, MM. FRICOT, De MONTBRON

Procurations : M. FRICOT à Mme CHAPOTARD, M. De MONTBRON à M. ROUCHON.

Ordre du jour

Approbation du procès-verbal de la séance de conseil municipal du 24 novembre 2021.

Délibérations

✓ Création d'emploi suite à un avancement dans le grade d'adjoint technique

Questions diverses.

Madame le Maire ouvre la séance à 08h45

Monsieur Pascal LONGUET est désigné secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès-verbal de la séance du 24 novembre 2021 est adopté à l'unanimité.

**2021/46      Création d'emploi suite à un avancement dans le grade d'adjoint technique**

**Madame le Maire propose au Conseil Municipal :**

**La création d'un emploi permanent d' ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL (grade : ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL 1<sup>ère</sup> CLASSE) à temps non complet à raison de 16 heures hebdomadaires, à compter du 01 janvier 2022.**

A ce titre, cet emploi sera occupé par un fonctionnaire appartenant au cadre d'emplois des **ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX** au grade d'**ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL 1<sup>ère</sup> CLASSE** relevant de la catégorie hiérarchique **C**.

L'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions polyvalentes liées à l'entretien des espaces verts, à la salubrité, à la conduite de véhicules et à des tâches techniques.  
La rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné.

Madame le Maire propose de modifier le tableau des effectifs à compter du 01/01/2022 pour intégrer la création demandée.

Madame le Maire invite le conseil municipal à approuver cette création d'emploi.

<b>VOTANTS : 08 dont 02 procurations</b>	<b>Pour : 08</b>	<b>Contre : 00</b>	<b>Abstention : 00</b>
--	------------------	--------------------	------------------------

**Questions diverses**

✓ Néant.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 09h15.**